

nations pour délits criminels est en moyenne de 13 p. 100. Le pourcentage varie beaucoup d'une province à l'autre. En 1948, c'est la Nouvelle-Écosse qui compte le plus haut pourcentage d'acquittements, suivie de l'Ontario et du Québec; le Nouveau-Brunswick accuse le plus faible pourcentage.

La proportion de récidivistes augmente en 1948 par rapport aux cinq dernières années. La proportion de personnes condamnées pour deux délits ou plus est de 36 p. 100 en 1947 et de 39 p. 100 en 1948. La présente statistique compte toute personne condamnée pour deux délits ou plus comme condamnée une deuxième fois ou comme récidiviste, même si elle n'a subi qu'un seul procès. Cela tend à exagérer le problème de la récidivité et il convient de noter que les condamnations multiples grossissent indûment le nombre de condamnations.

7.—Accusations, acquittements et condamnations en matière de délits criminels, années terminées le 30 septembre 1944-1948

Détail	1944	1945	1946	1947	1948
Accusations.....	48,624	48,263	53,959	50,681	48,066
Acquittements.....	6,072	6,257	6,983	6,578	6,403
Détentions pour folie.....	41	41	37	47	31
Condamnations.....	42,511	41,965	46,939	44,056	41,632
Hommes.....	38,407	38,690	43,771	41,003	38,633
Femmes.....	4,104	3,275	3,168	3,053	2,999
Premières condamnations.....	29,016	28,832	31,708	28,329	25,400
Deuxièmes condamnations.....	4,437	4,322	4,854	4,908	4,608
Multiples condamnations.....	9,058	8,811	10,377	10,819	11,624

8.—Accusations, condamnations et pourcentage d'acquittements en matière de délits criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1947-1948

Province et territoire	1947			1948		
	Accusa-tions	Condam-nations	Acquitte-ments	Accusa-tions	Condam-nations	Acquitte-ments
	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%
Île du Prince-Édouard.....	186	177	4.8	136	127	6.6
Nouvelle-Écosse.....	2,135	1,843	13.7	1,937	1,550	20.0
Nouveau-Brunswick.....	1,554	1,468	5.5	1,220	1,170	4.1
Québec.....	8,448	7,279	13.8	9,336	8,176	12.4
Ontario.....	24,125	20,178	16.4	21,382	17,705	17.2
Manitoba.....	3,023	2,808	7.1	3,453	3,207	7.1
Saskatchewan.....	2,326	2,172	6.6	1,871	1,737	7.2
Alberta.....	4,089	3,850	5.8	3,699	3,462	6.4
Colombie-Britannique.....	4,635	4,125	11.0	4,895	4,369	10.7
Yukon et T.N.-O.....	160	156	2.5	137	129	5.8
Canada.....	50,681	44,056	13.1	48,066	41,632	13.4

Sentences.—La proportion des amendes par rapport aux autres genres de sentences diminue graduellement depuis cinq ans; en 1944, elle est de 41 p. 100 et en 1948, de 30 p. 100. Aussi, les emprisonnements augmentent-ils chaque année durant la même période, passant de 37 p. 100 en 1944 à 45 p. 100 en 1948. Les condamnations au pénitencier se maintiennent passablement à 7 p. 100; elles augmentent quelque peu à 9 p. 100 en 1948. Les condamnations avec sursis forment environ 15 p. 100 du total chaque année.